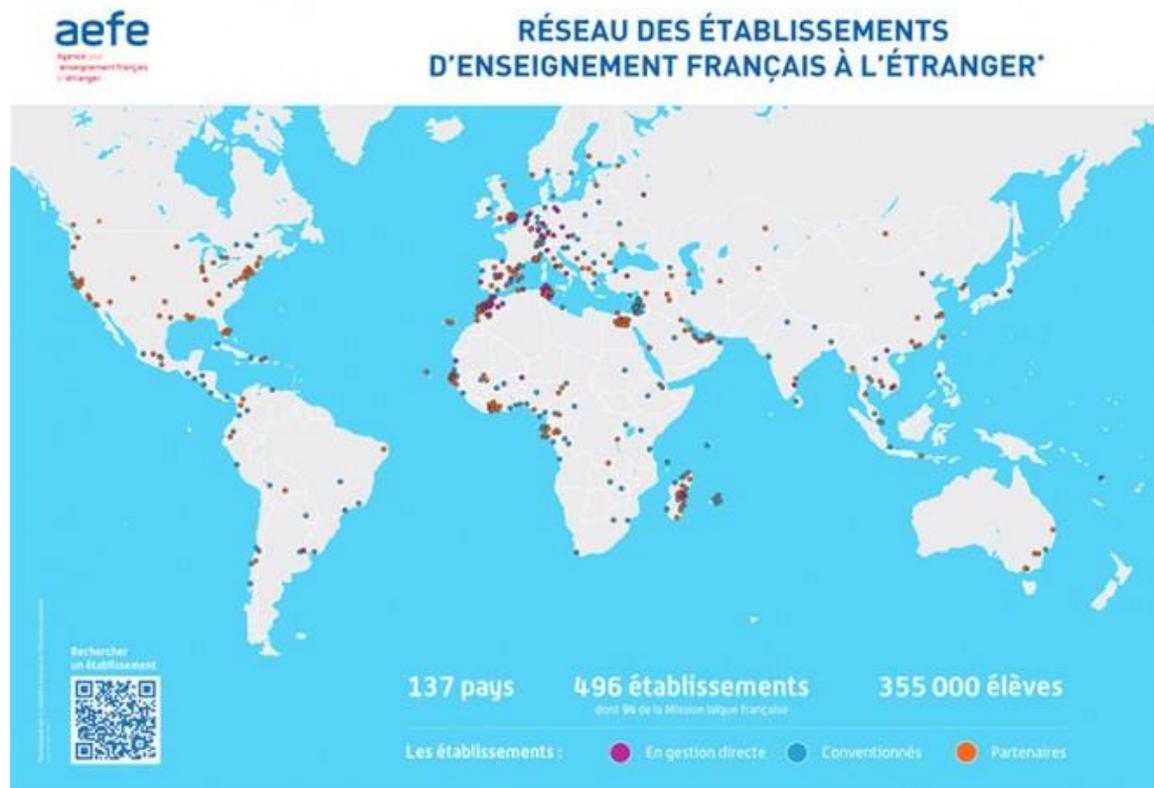


Expérimentation Qualéduc dans l'enseignement français à l'étranger (EFE)

Séminaire Qualéduc – Mobilité

04/04/2019 – Annick Bonnet, adjointe à la cheffe du département
internationalisation et valorisation du système éducatif DREIC-DIVSS

Etablissements d'enseignement français à l'étranger homologués par le MENJ



Pourquoi mettre en place et adapter la démarche Qualéduc dans l'EFE ?

DÉMARCHE QUALÉDUC DANS L'EFE

Objectifs du MENJ qui homologue les établissements d'enseignement français à l'étranger

- créer des outils pour les accompagner dans une démarche d'assurance qualité en s'appuyant sur une démarche et un guide mis en œuvre dans les académies
- permettre aux établissements de préparer leur procédure de renouvellement d'homologation en distinguant la démarche d'auto-évaluation interne à l'établissement de la procédure de renouvellement, évaluation externe de l'établissement

EXPÉRIMENTATION – 2018-2019

Panel et périmètre de l'expérimentation

- Un panel d'établissements volontaires représentant tous les statuts d'établissements (établissement en gestion directe par l'AEFE, conventionné avec l'AEFE ou partenaire, en gestion ou en partenariat avec la Mission laïque française)
- Mise en œuvre dans le premier et le second degrés
- Expérimentation progressive pour l'année 2018-2019 autour de quatre thématiques :
 - 1ère phase (adaptation de deux fiches existantes : évaluation des élèves et communication externe des établissements)
 - 2ème phase (création d'une nouvelle fiche dédiée à la politique linguistique de l'établissement et d'une fiche fortement contextualisée sur la formation des personnels)
- **Bilan et poursuite de l'expérimentation**
 - Été 2019 : évaluation de la première année et adaptation des fiches en fonction des retours des établissements
 - Année scolaire 2019-2020 : rédaction et test de nouvelles fiches en vue de l'élaboration d'un guide Qualéduc dédié à l'EFE

ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

Nom de l'établissement	Pays	Ville
Lycée Français Mlf Bahreïn	Bahreïn	Muharraq
Lycée français international Charles de Gaulle	Chine	Pékin
Lycée français international Georges Pompidou	Emirats arabes unis	Dubaï-Charjah
Dallas International School	Etats-Unis	Dallas
Lycée français Gustave Eiffel	Hongrie	Budapest
Ecole française de Florence – Mlf Lycée Victor Hugo	Italie	Florence
Lycée français Léon l'Africain	Maroc	Casablanca
lycée la Bourdonnais	Maurice (Ile)	Curepipe
Lycée français Théodore Monod	Mauritanie	Nouakchott
Section française du lycée franco-mexicain	Mexique	Mexico
Lycée français de Guadalajara	Mexique	Guadalajara
Lycée Louis Pasteur	Nigéria	Lagos
Institut Sainte Jeanne-d'Arc	Sénégal	Dakar
Lycée français international	Thaïlande	Bangkok

UN EXEMPLE DE FICHE

Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

- Quelle est la politique linguistique de l'établissement?
- A quelle analyse de la situation linguistique du pays-hôte; des spécificités de l'établissement dans son contexte; des profils (notamment linguistique) et attentes des familles répond-elle?
- Par quelle offre d'enseignement, quelle organisation pédagogique et quelles modalités d'enseignement se traduit-elle?
- Dans quelle mesure s'insère-t-elle dans la politique poursuivie par le poste diplomatique?

Do

Acteurs—Actions—Moyens—Temps

Définir et piloter la politique linguistique de l'établissement

- L'établissement a-t-il connaissance de l'offre et de la demande locales? à caractère international? Cherche-t-il à identifier les attentes des familles plus particulièrement vis-à-vis de l'enseignement français homologué?
- L'établissement dispose-t-il d'outils (enquêtes etc.) lui permettant d'établir le profil linguistique des élèves (langues présentes dans leur répertoire personnel/dans leur entourage; acquis et besoins), leur parcours scolaire antérieur et postérieur (poursuite d'études)? Le cas échéant, qui dans l'établissement en a la charge? Comment les résultats sont-ils exploités pour déterminer l'organisation pédagogique?
- En fonction de quels objectifs, de quelles analyses et de quelles contraintes sont conçus les parcours linguistiques proposés par l'établissement: place du français, de la langue nationale et des autres langues vivantes; choix de dispositifs; niveau d'introduction dans la scolarité; dispositifs d'intégration linguistique; nombre, cohérence et articulation des parcours; liens de continuité entre le 1^{er} et le 2nd degrés?
- Quels documents formalisent la politique linguistique de l'établissement? Qui participe à son élaboration, à son suivi et à son évaluation?
- Comment est évaluée la politique linguistique de l'établissement?

Réfléchir sur les modalités d'enseignement et les pratiques pédagogiques

- Comment la réflexion sur les modalités d'enseignement et les pratiques pédagogiques est-elle conduite dans l'établissement? Dans quelle mesure reflète-t-elle l'appropriation par les équipes pédagogiques des données et ambitions de la politique linguistique de l'établissement?
- Quelles sont les actions déployées pour favoriser cette réflexion (réunions de concertation, sollicitation du conseil pédagogique, sensibilisation à l'impact des pratiques pédagogiques sur la réussite et la motivation des élèves...)?
- Comment sont organisés les enseignements (co-enseignement, alignement horaire, groupes de compétences, place dans l'emploi du temps)? Selon quelles analyses/contraintes/objectifs?
- Comment le travail en équipe est-il organisé entre enseignants de langues vivantes; entre enseignants de langues vivantes et d'autres disciplines; entre enseignants titulaires de l'éducation nationale et recrutés locaux; entre enseignants de la langue du pays-hôte, lorsque cette langue est majoritairement parlée par les élèves, et enseignants de français; entre enseignants des 1^{er} et 2nd degrés?
- Comment les élèves sont-ils évalués au long de leur scolarité? Disposent-ils d'un portfolio qui leur permette de suivre leur parcours en langues?
- Comment les corps d'inspection sont-ils sollicités sur les questions liées aux modalités d'apprentissage et de transmission aux élèves?

Ressources humaines et moyens d'accompagnement

- Quels sont les moyens consacrés à la mise en œuvre de la politique linguistique de l'établissement? Selon quelles modalités?
- Quel est le profil des enseignants? Quelle est leur formation initiale (diplôme, expérience à l'étranger)? Maîtrisent-ils tous le français?
- Existe-il des contraintes particulières sur la qualification des enseignants dispensant les enseignements du pays d'accueil?
- Les enseignants sont-ils encouragés à s'inscrire dans des formations de zone (formation aux programmes français; à la didactique; au CECL; à l'évaluation)? A participer à des groupes d'analyse réflexive ou d'analyse de pratiques?
- Les personnels non-enseignants sont-ils encouragés à développer leur maîtrise de la langue française?
- Existe-t-il un ou des référents/coordonnateurs de langues/par langues/interlangues, interdegrés? Les enseignants ont-ils des lettres de mission?
- De quelles ressources documentaires et de quels équipements l'école/l'établissement dispose-t-il pour l'enseignement des langues? (équipement, abonnements, ressources en langues logicielles, équipement numérique, place des langues marmothèque, BCD, CDI)

Communication et valorisation

- Comment l'établissement communique-t-il sur sa politique des langues? En quelle(s) langue(s)?
- L'établissement dispose-t-il de certificats/labels reconnaissant la qualité de son enseignement des langues?
- Quelle est la politique d'ouverture de l'établissement sur son environnement, sur le réseau d'enseignement homologué, à l'international (voir fiche 12: Qualiduc: Ouverture européenne et internationale)? Quels partenariats scolaires/éducatifs/culturels/linguistiques a-t-il noués?
- L'établissement conduit-il des actions de nature péri-ou-extra-scolaire propres à assurer son rayonnement et à favoriser sa politique linguistique?

Check

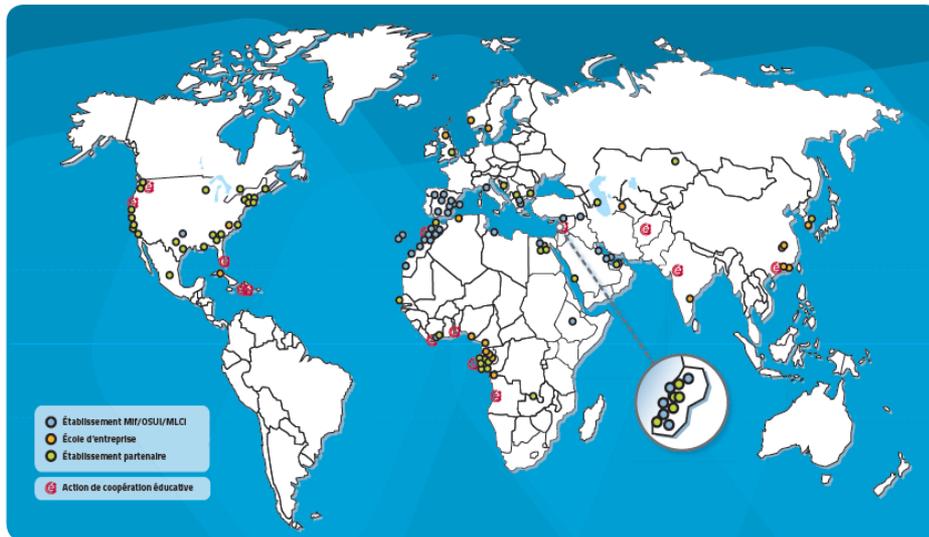
Exemples d'indicateurs de suivi

- Projet d'établissement
- Communication interne et externe de l'établissement
- Enquête linguistique d'entrée en cursus homologué
- Tableau de bord indiquant le nombre d'heures dans chaque langue vivante en distinguant l'enseignement de LVE de l'enseignement en langues EMILE/DNL
- Documents permettant de suivre le parcours de l'élève
- Nombre d'enseignants titulaires EN et non-titulaires dans les enseignements en français et dans les autres langues vivantes, ainsi qu'en EMILE/DNL
- Proportion de professeurs participant à des groupes de réflexion pédagogique/à des formations de zone
- Analyse des contenus des ordres du jour des réunions du conseil pédagogique
- Certifications proposées; niveaux-cibles; taux de réussite
- Fonds documentaire en langues française et autres
- Nombre de partenariats

PLUS-VALUE POUR LES ACTEURS DE L'EFE

Intervention de Dominique Collado, chargée de mission, Mission laïque française

La démarche d'auto-évaluation, dans un contexte concurrentiel fort, est essentielle pour les établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger. L'outil Qualeduc permet de poser les bases d'une réflexion sur le projet d'établissement en associant toute la communauté éducative.



Les fiches proposées sont ainsi un point de départ qu'il convient d'adapter ensuite aux problématiques et contextes particuliers de chaque établissement, notamment sur les questions de politique des langues, de ressources humaines et de communication.